

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Sciences sociales 2.2			
Code	PEGH2B48SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be) Marc DEPREGZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens

didactiques

- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender la réalité sociale et économique grâce à l'acquisition de notions spécifiques aux sciences sociales et économiques
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer un esprit critique face à l'actualité
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer des séquences de cours adaptées à une classe du secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B48SHA Sciences sociales 2 50 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B48SHA Sciences sociales 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences sociales 2			
Code	13_PEGH2B48SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be) Marc DEPRES (marc.depres@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Étude de la réalité sociale d'un point de vue politique.

Notions de sociologie et de science politique: concepts et théories.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender la réalité sociale grâce à l'acquisition de notions spécifiques en matière économique.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer un esprit critique.

III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer des séquences de cours adaptées à une classe du secondaire en lien avec la matière dispensée en cours.

IV. L'élève doit s'approprier la philosophie, les contenus scientifiques et didactiques et la méthodologie du programme de Sciences Sociales (2ème et 3ème degrés enseignement de transition - FESEC)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction à la science politique.

Mise en pratique de notions de science politique dans le cadre du programme de sciences sociales.

Sociologie politique, étude des institutions belges.

Travail sur des outils didactiques

Une partie du cours est un cours bisannuel en commun avec le Bloc 3. Il s'agit d'étudier la réalité sociale et de mettre en pratique des scénarios didactiques.

Ce cours vise avant tout le développement des compétences didactiques du futur professeur de sciences sociales et sciences humaines.

Démarches d'apprentissage

Chaque semaine, les étudiants seront amenés à présenter un fait social en partant d'un fait divers ou d'un débat de société. Il doit ensuite l'analyser en suivant la méthode des sciences sociales (représentations, question de départ,

hypothèses, méthode de recherche à mettre en oeuvre).

Les étudiants devront prendre l'habitude de lire des articles provenant, entre autres, de la revue « Sciences Humaines » et de grands quotidiens afin de se familiariser avec la terminologie sociologique et les questions d'ordre sociétal.

Les étudiants devront rechercher et intégrer de manière autonome des informations économiques et sociétales via différentes sources.

Alternance de notions théoriques, d'échanges et d'analyse et utilisation d'outils didactiques
Préparation de leçons.

Dispositifs d'aide à la réussite

1. Correction(s) et/ ou suggestion(s) de prolongements avant les présentations.
2. Feedback sur les présentations orales.
3. Entretiens individuels.

Sources et références

BARBUSSE B., GLAYMANN D., La sociologie en fiches, Ellipses, 2005
Pratique des sciences sociales, Erasme, 2015

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Revue "Sciences humaines"

Notes de cours et ressources disponibles sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

il est important de signaler que c'est l'étudiant qui fait la démarche.

Pour chaque travail demandé, l'étudiant se réfèrera aux consignes spécifiques données pour chacun d'entre-eux.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50	Trv	35
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	65

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En ce qui concerne la production journalière au Q3, pour la partie non commune à l'UE83, la note est maintenue mais sa pondération est moindre. Pour la partie commune à l'UE83, soit le travail non déposé est remis et est évalué selon les critères annoncés, soit le travail qui a été déposé fait l'objet d'améliorations selon des indications communiquées. Dans ce dernier cas, l'évaluation portera exclusivement sur ces améliorations.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).